

MATELAS AU SOL NOUS Y VOILA !!!

Le 21/06/2026

Vendredi, la décision a été prise d'installer des matelas au sol dans les deux maisons d'arrêt pour hommes. Après des mois de transferts vers notre établissement, avec des profils plus ou moins problématiques, il fallait bien s'y attendre.

Avec un taux actuel de 156 % sur les deux MAH principale sans compter les détenus actuellement au QD qu'il va falloir affecter à la fin de leur sanction, le CP CAEN IFS rejoint la triste réalité des maisons d'arrêt.

Pourtant nous continuons à recevoir des transferts de détenus en provenance d'autres maisons d'arrêt par vague !

UNE ABSURDITÉ TOTALE !

L'UFAP UNSa Justice tient à rappeler que derrière les chiffres, il y a des **personnels pénitentiaires qui doivent travailler dans des conditions toujours plus dégradées**. Les matelas au sol et la surpopulation carcérale compliquent considérablement les missions quotidiennes des personnels tous corps et grades confondus !

Les personnels **ne peuvent plus être la variable d'ajustement** d'un système qui fonctionne en permanence dans l'urgence. La surcharge des effectifs, l'augmentation des contraintes et l'accueil régulier de nouveaux arrivants mettent en difficulté la sécurité de tous.

L'UFAP UNSa justice exige l'arrêt immédiat des transferts désencombrement à répétition chaque semaine et la prise en compte de la capacité d'accueil réelle du Centre Pénitentiaire de CAEN IFS !!

Le terrain alerte, l'administration doit agir !

